



USURE PROFESSIONNELLE DE SALARIÉS SUIVIS À L'ACMS EN 2024

Dr Hélène ATTALI

Médecin du travail – ACMS – Suresnes

Dr Régine CODRON

Médecin du travail – ACMS – Suresnes

Pierre-Yves MONTELEON

Epidémiologiste – ACMS – Suresnes

Dr Victoria MORA

Médecin du travail – ACMS – Suresnes

Dr Ibrahim MOUNCHETROU NJOYA

Médecin du travail – ACMS – Suresnes

Magalie NOYE

Assistante médicale – ACMS – Suresnes

Dr Oren SEMOUN

Médecin du travail – ACMS – Suresnes

Dr Caroline WARGON

Médecin du travail – ACMS – Suresnes

Céline ZIND

Ergonome – ACMS – Suresnes

Introduction / Objectifs :

Selon l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), « l'usure professionnelle est un processus d'altération de la santé physique, psychologique et psychique, sociale, qui s'inscrit dans la durée »^[1].

Sa prévention est un des axes des 3^{ème} et 4^{ème} Plan National Santé Travail (PNST) et s'intègre aux missions des SPSTI (Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises) qui visent notamment à préserver la santé du salarié en évitant les expositions professionnelles délétères^[2,3].

Les salariés rapportent une altération de leur santé qu'ils relient souvent à leur travail, autant lors du suivi médical individuel que lorsque les équipes de prévention en Santé au travail interviennent dans l'entreprise.

C'est dans ce contexte que notre étude se situe avec comme objectifs : recueillir la perception par les salariés de leur usure professionnelle, leurs stratégies de protection et leur perspective professionnelle.

Méthodologie :

Étude transversale réalisée du 5 février au 27 mai 2024 par auto-questionnaire en ligne proposé aux salariés se présentant dans les centres ACMS.

Les réponses ont été saisies sur LimeSurvey® et les analyses effectuées par SPSS®.

Les éléments recueillis portaient notamment sur :

- ▶ le vécu de situations usantes (SU) au travail sur les plans physique, psychique et relationnel ;
- ▶ l'état de santé physique, psychique et ses liens avec le travail ;
- ▶ les difficultés à tenir physiquement ou psychiquement le travail dans la durée.

Résultats obtenus :

2 121 questionnaires ont été recueillis.

- ▶ Âge moyen de la population : 40 ans.
- ▶ Femmes : 52 %.
- ▶ Ancienneté professionnelle moyenne : 19 ans.
- ▶ Principal secteur d'activité représenté : tertiaire (37 %).
- ▶ Catégories socio-professionnelles :
 - employés : 43 % ;
 - cadres : 38 %.
- ▶ Fonctions d'encadrement ou de formation : 41 %.
- ▶ Trajets domicile-travail pénibles : 32 %.
- ▶ Difficultés à concilier vie professionnelle et personnelle : 23 %.
- ▶ Répercussions négatives du travail sur la vie personnelle : 40 %.
- ▶ Lien perçu entre état de santé physique/psychique dégradé et conditions de travail (passées ou actuelles) : 21 %.

- Difficultés à tenir physiquement ou psychiquement leur travail : 35 %.
- Vécu de SU au poste actuel au niveau :
 - physique : 33,9 % ;
 - psychique : 54,7 % ;
 - relationnel : 39,3 %.
- Près d'un salarié sur dix (8,6 %) a bénéficié d'un aménagement définitif du poste à la suite de problèmes de santé liés au travail et cela a permis dans près d'un tiers des cas (32,2 %) d'améliorer l'état de santé.
- Un peu plus d'un salarié sur dix (12,4 %) a eu un changement de poste/de métier et cela a permis dans près d'un quart des cas d'améliorer l'état de santé (22,9 %).
- Près d'un salarié sur dix (9,4 %) a fait une formation et cela a permis dans 69,5 % des cas d'améliorer l'état de santé.

Parmi les résultats significatifs retrouvés ($p < 0,001$) :

- Augmentation avec l'âge de la proportion de salariés déclarant des situations physiquement usantes (de 27 % chez les < 26 ans à 48 % chez les ≥ 56 ans).
- Plus de situations professionnelles usantes sur les plans :
 - **physique**, chez les ouvriers et employés ; secteurs du BTP, transport/logistique, commerce, services ; salariés ayant débuté avant 18 ans ;
 - **relationnel**, chez les salariés des secteurs des services et tertiaires ;
 - **psychique et relationnel**, chez les femmes, les agents de maîtrise, les cadres ;
 - **psychique, relationnel et physique**, chez les salariés en contrat à durée indéterminée/ fonction publique, chez ceux n'arrivant pas à concilier vie professionnelle et personnelle, chez ceux ayant des répercussions négatives sur leur vie personnelle, chez ceux ayant des difficultés à tenir physiquement ou psychiquement leur travail.
- Les salariés exposés à des SU sur les plans physique et psychique jugent leur état de santé physique et psychique plus mauvais, en lien avec leurs conditions de travail présentes et passées.
- Capacité perçue à poursuivre leur travail actuel, compte tenu de leur état de santé et avec des conditions de travail identiques :
 - moins de 5 ans : 52 % ;
 - 5 ans et plus : 48 %.

Facteurs favorisant le fait de ne pas pouvoir exercer leur activité professionnelle plus de 5 ans ($p < 0,001$) :

- vivre des SU sur le plan physique ou psychique ou relationnel ;
- estimer avoir un mauvais état de santé et le relier avec leurs conditions de travail actuelles ;
- ne pas bénéficier de l'aide des collègues ou de la hiérarchie.

Facteurs favorisant le fait de pouvoir exercer leur activité professionnelle plus de 5 ans ($p < 0,001$) :

- être un homme ;
- être cadre ;
- ne pas avoir de trajet pénible pour aller travailler ;
- arriver à concilier leur vie personnelle et professionnelle ;
- avoir une répercussion positive du travail sur leur vie personnelle.

Parmi les salariés vivant des SU, tout âge confondu, un sur trois pense pouvoir continuer son travail au-delà de 5 ans et un sur dix pour les salariés âgés de 56 ans et plus ($p < 0,001$).

En l'absence de SU, tout âge confondu, plus des trois quarts des salariés pensent pouvoir continuer leur travail au-delà de 5 ans et un sur deux pour les salariés âgés de 56 ans et plus ($p < 0,001$).

Discussion des résultats / Conclusion :

Cette étude dresse un état des lieux de l'usure professionnelle ressentie par des salariés suivis à l'ACMS en 2024 et de ses déterminants professionnels. Les résultats corroborent de précédentes études sur la manière dont les situations de travail difficiles accélèrent le vieillissement

prématuré, la détérioration de la santé^[4]. La perception d'un mauvais état de santé, des difficultés à tenir physiquement ou psychiquement le travail et l'impossibilité de se maintenir à son poste plus de 5 ans en lien avec le fait de vivre des SU, témoignent d'une usure professionnelle déjà installée dans une population d'un âge moyen de 40 ans, en CDI et souvent en secteur tertiaire.

Le suivi individuel de l'état de santé, la recherche précoce de ces indicateurs de risque d'usure et la connaissance du milieu de travail par les équipes pluridisciplinaires des SPSTI contribuent à cibler au mieux les actions de prévention primaire.

Parmi les mesures de prévention, la gestion des ressources humaines et des compétences, la valorisation des acquis de l'expérience, la formation participent à la construction des parcours professionnels offrant si nécessaire la possibilité de se reconvertir tôt assurant ainsi l'employabilité.

Des actions visant à faire évoluer les situations et l'organisation du travail, source d'usure professionnelle, auront des effets d'autant plus bénéfiques qu'elles interviennent tôt et de façon continue au cours de la vie professionnelle. Agir en prévention primaire pour une amélioration globale des conditions de travail, c'est prévenir l'usure prématurée des salariés les plus jeunes et agir pour éviter l'aggravation de celle des plus âgés^[5, 6, 7, 8].

Les missions de l'offre socle de la loi du 2 août 2021, entrée en vigueur le 31 mars 2022, pour renforcer la prévention des risques professionnels au sein des entreprises et les objectifs du PNST4 (axe stratégique 2 sur la prévention de l'usure professionnelle) mobilisent l'ensemble des intervenants en prévention et Santé au travail sur le terrain, en particulier les SPSTI, en co-construction avec les entreprises, pour identifier ou repérer précocement les situations à risque d'usure professionnelle^[9,10].

Les études réalisées dans ce domaine montrent que les conséquences de l'usure professionnelle pour le salarié, en termes de désinsertion professionnelle mais aussi d'impacts pour les entreprises (arrêt maladie et accident de travail, inaptitude, dégradation de l'employabilité, qualité de travail dégradée, baisse de performance de l'entreprise, tensions au sein des collectifs de travail, baisse de motivation des équipes, ...) sont majeures.

Pour aborder l'usure professionnelle, nous avons fait le choix de recueillir le point de vue du salarié, par un auto-questionnaire élaboré à la lumière de notre expérience médicale et pluridisciplinaire d'acteurs de prévention en Santé au travail. Il a été proposé aux salariés à l'occasion de leur suivi médico-professionnel et social individuel, temps privilégié pour le repérage précoce des situations individuelles à risque de désinsertion professionnelle.

Les déterminants professionnels sont de possibles indicateurs de repérage d'usure professionnelle^[11, 12].

Cette étude a l'avantage de balayer tous les secteurs professionnels mettant en évidence non seulement les conséquences connues de l'usure physique sur la santé et pour laquelle les Pouvoirs Publics ont créé un dispositif de prévention primaire via la formation pour une reconversion précoce. Mais en plus, elle ouvre sur les conséquences de l'usure mentale.

Une action préventive globale et participative, impliquant employeurs, salariés, partenaires de prévention dont le SPSTI, doit intervenir au plus tôt pour prévenir toute altération prématurée de la santé du fait du travail, physiquement ou psychiquement, pénible. Cette étude ouvre sur des perspectives de recherches de déterminants professionnels d'usure au travail et en particulier pour les femmes du fait de parcours professionnels et sociaux spécifiques. À cette prévention professionnelle de l'usure au travail s'ajoute la nécessité de prendre en considération la pénibilité des trajets domicile-travail plus particulièrement en Ile-de-France.

Références - Bibliographie :

- [1] ANACT. *Travail, parcours et prévention de l'usure professionnelle*. La Revue des conditions de travail, n°11, octobre 2020.
- [2] Ministère du Travail et de l'Emploi. *3^{ème} Plan Santé au travail 2016-2020 (PNST 3)*. Paris : Ministère du Travail et de l'Emploi, 2016.
- [3] Ministère du Travail et de l'Emploi. *4^{ème} Plan Santé au travail 2021-2025 (PNST 4)*. Paris : Ministère du Travail et de l'Emploi, 2021.

- [4] EUROGIP. *Plan Santé au travail 3 (2016-2020) – Bilan. Usure professionnelle, objectif opérationnel 2*. Paris : EUROGIP, 2020.
- [5] Guyot S, Wild P, Martinet C, Dumas L, et al. Aspects prédictifs d'un questionnaire de repérage de salariés à risque de désinsertion professionnelle. *Références en Santé au Travail* (TF 311). 2023 ; 175 : 31-43.
- [6] Ministère du Travail. L'emploi des seniors souvent fragilisés par des problèmes de santé. *DARES Premières synthèses*. 2005 ; n°08.1 (février 2005).
- [7] Barry P-M, Martin D. Les avis d'aptitude avec réserves, indicateurs d'alerte d'usure professionnelle. *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. 2020 ; 81(5) : 524.
- [8] Negrini A, Corbière M, Perron J, Hupé J, et al. *Quels sont les facilitateurs du maintien en emploi en santé des travailleurs seniors dans un milieu d'éducation au Québec ?* Montréal : IRSST, 2018. (Rapport scientifique R-1018).
- [9] Derriennic F, Saurel-Cubizol M-J, Monfort C. Santé, conditions de travail et cessation d'activité des salariés âgés. *Travail et Emploi*. 2003 ; 96 : 37-53.
- [10] Guyot S, Wild P, Aptel A, Martinet C, et al. Repérage de salariés à risque de désinsertion : résultats et pratique. *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. 2020 ; 81(5) : 517.
- [11] Ces métiers pénibles où il est interdit de vieillir. *Santé et Travail*. 2020 ; n°110 (avril).
- [12] Van Droogenbroeck A, Vallery G, Galvan S. Le processus d'usure professionnelle dans la grande distribution : effets des conditions de travail et des itinéraires professionnels. In : *47^e Congrès international de la Société d'Ergonomie de Langue Française*. 2012.



Pour contacter l'auteur de cette communication : helene.attali@acms.asso.fr